

Objet : demande d'un débat public
pour le projet d'une antenne-relais

Sillans,
le 12 Juillet 2016

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal,

Le Mardi 5 Juillet, lors d'un conseil municipal, vous avez voté pour la mise en place d'une antenne-relais (opérateur Orange) dans le village ... et ceci, en refusant le débat avec les citoyens.

Quand on connaît les précautions à prendre vis-à-vis des antennes-relais, peut-on accepter qu'un Maire, suivi de ses conseillers prennent une telle décision en refusant d'en débattre publiquement avec leurs administrés.

Le journal municipal, paru quelques semaines après la permanence proposée avec les porteurs du projet, révélait enfin certaines précisions sur le projet (en particulier la hauteur (27m) et le lieu d'implantation de l'antenne) à tous les habitants.

Suite à l'information maladroitement donnée aux citoyens, 65 personnes ont signé un courrier demandant un débat public... Ces demandes ont été déposées en Mairie une semaine avant le Conseil Municipal et et.... RIEN !!!!

Lors du Conseil Municipal, en présence de quelques signataires, vous avez déclaré la mise au vote concernant le projet de l'antenne-relais en refusant de prendre en considération les 65 signatures.

Cela signifie que

65 signatures demandant un débat public = 0 prise en compte par nos élus.

Est-ce démocratique ? Quid de l'écoute de la population ?!... Pas d'écoute, pas d'échange, pas de débat... pas d'explication sur le besoin réel d'une antenne à Sillans, aucune réflexion sur les différents scénarii possibles d'implantation, aucune information donnée à la population sur les conséquences ?...

Nous pouvons même nous interroger si les élus ayant votés pour la construction de l'antenne-relais, et qui pourtant engagent la population dans leur décision, ont pris soin de s'informer de façon indépendante pour mesurer les conséquences d'un tel projet.

Une antenne, pourquoi pas ? Mais avec une réelle information, un réel débat technique, sanitaire et en anticipant le futur (demain, combien d'antennes ? quelles fréquences, ?....)

Il n'est pas question de refuser l'univers des ondes. Nous en sommes tous utilisateurs. Mais imposer aux habitants l'implantation de ce type d'ouvrage en refusant la concertation, le débat d'idées, c'est d'une part INADMISSIBLE et c'est aussi se priver d'une réflexion collective et participative, pourtant nécessaire pour la qualité du vivre ensemble.

Nous vous demandons, avec le soutien de l'association CCARRA, d'annuler votre décision et de reprendre l'étude de ce projet avec une réelle concertation avec la population.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Collectif Les Bonnes Ondes
lesbonnesondes@gmail.com

Copie au Président de la Communauté
de Communes Bièvre Isère